

Qui nous sommes, pourquoi vous nous aidez..

LA MFR : UNE ECOLE DE FORMATIONS PAR ALTERNANCE *au service du monde rural*

Statut : Etablissement privé sous statut associatif loi 1901, sous contrat d'Etat avec le Ministère de l'Agriculture depuis 1955,
Sous convention de partenariat avec le Conseil régional Centre Val de Loire et le Conseil général du Loiret

Président : Sophia GALERNE, 10 administrateurs bénévoles

Directrice : Cécile CHAVIGNY, équipe de 24 salariés

180 jeunes en formation par la pédagogie de l'alternance
sous statut scolaire ou apprenti

Banque : Crédit agricole Gien 45, n° IBAN FR76 1480 6000 1616 0154 2000 058



Nos travaux 2025 :

Changement de chaudière (40 k€)

Réfection des peintures du sous-sol (8 k€)

Notre réalisation 2024 :

☛ ***La haie d'enceinte côté avenue des Montoires avait bien vieilli... elle a été remplacée par une nouvelle clôture en 2024. Elle sera complétée par une haie fleurie.***



Nos projets d'équipement :

- ☛ ***dispositif de sonneries de cours et sécurité***
- ☛ ***installation d'équipements de climatisation***
- ☛ ***après la construction du nouvel internat et la rénovation du bâtiment pédagogique il y a 10 ans (déjà !), la MFR renouvra ensuite son pôle RESTAURATION***

***Votre soutien financier,
quel qu'il soit, nous aide,
merci !***

TOUS CES EFFORTS AU SERVICE DES JEUNES DU TERRITOIRE :

Nos formations, sous statut SCOLAIRE ou sous statut APPRENTI

Après la 5^{ème} :

☛ **4^{ème} et 3^{ème} de l'Enseignement agricole** (avoir 14 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription) ; 17 semaines d'école, 23 semaines de stage

Après une 3^{ème} Générale ou une 3^{ème} SEGPA :

☛ **CAPa JARDINIER-PAYSAGISTE**, formation par **apprentissage**, rémunérée, 12 semaines de cours, 35 semaines en entreprise, 5 semaines de congés payés

☛ **CAPa METIERS DE L'AGRICULTURE**, option Productions Animales, sous statut scolaire ou apprenti. Entrée possible en Bac Pro après obtention du diplôme.

☛ **CAPa SAPVER – Services aux Personnes et Vente en Espace Rural**, avec module Tourisme Rural. Sous statut scolaire ou apprenti. Entrée possible en Bac Pro après obtention du diplôme.

☛ **CAPa PALEFRENIER-SOIGNEUR**, module « Soins alternatifs et récupération du cheval ». Sous statut scolaire ou apprenti. Entrée possible en Bac Pro après obtention du diplôme

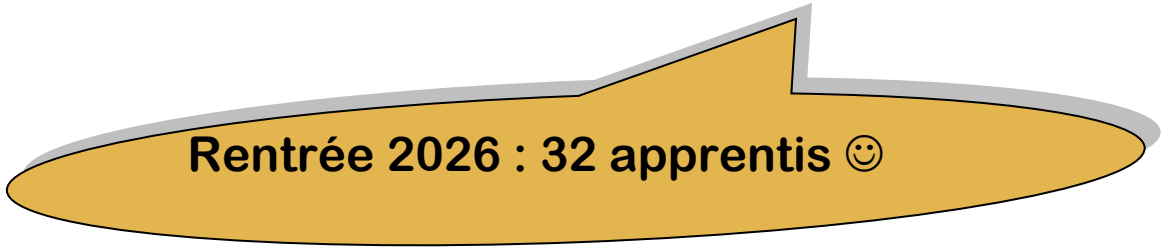
Après une 3^{ème} Générale ou un CAPa : BAC PRO polyculture-élevage en 3 ans

☛ **Seconde professionnelle, option Productions agricoles**, 16 semaines d'école, 24 semaines de stage

Supports professionnels : élevages agricoles, élevage du cheval, chasse et élevage de gibier, parcs animaliers

☛ **1^{ère} et Terminale BAC PROFESSIONNEL CGEA** (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole) – à la suite de la Seconde Pro ou d'un CAP obtenu. 19 semaines d'école et au moins 20 semaines de stage / an.

Supports professionnels : élevages agricoles, élevage du cheval, chasse et élevage de gibier, parcs animaliers



Rentrée 2026 : 32 apprentis 😊

Métiers ou postes auxquels ces formations préparent et poursuites d'études éventuelles :

Filière	Vers ces métiers (liste non exhaustive)	Poursuite d'études (liste non exhaustive)
Chasse-Elevage gibier	Garde-chasse particulier ¹ , garde-éleveur de propriété, éleveur de gibier, salarié d'élevage, personnel de fédération de chasse, soigneur animalier	BTSA GPN (gestion et protection de la nature) BTSA Métiers de l'élevage BTSA Commerce BP soigneur animalier
Polyculture-Elevage	Exploitant agricole, salarié d'exploitation de polyculture-élevage, salarié de coopérative agricole, chauffeur d'entreprise de travaux agricoles, soigneur animalier	BTSA ACSE BTSA Métiers de l'élevage BTSA Commerce Ecole d'auxiliaire de santé vétérinaire
Cheval	Eleveur d'équidés (chevaux, ânes, poneys), salarié d'élevage équin, salarié de centre équestre ou de structure associée, animateur associé en centre équestre	BTSA ACSE BTSA Métiers de l'élevage BTS Commerce Ecole d'auxiliaire de santé vétérinaire BP JEPS (Enseignant en équitation)
Jardin-Paysage	Salarié communal, entretien des voiries, des espaces communaux ou privés, entretien des zones humides et/ou cynégétiques Salarié d'entreprise paysagère, forestière	BAC PRO Travaux Paysagers BP Aménagements paysagers CS de la branche (maçonnerie paysagère, élagage...)
Service aux Personnes et Vente en Espace Rural (SAPVER)	Aide à domicile, nourrice, garde d'enfants, garde malade, agent des services hospitaliers, agent hôtelier hospitalier, vendeur	Mention complémentaire Aide à domicile Concours Aide soignant Bac Pro SAPAT – service aux personnes et animation du territoire Bac Pro TCVA – technicien conseil vente en alimentation

¹ L'Assermentation de GARDE PARTICULIER, obligatoire depuis 2007, est incluse dans la formation, ainsi que les assermentations PIÉGEAGE et VENAISON.